

Arrêté n° 2023-4510/GNC-Pr du 2 mai 2023
fixant la liste des membres du jury du diplôme de la Nouvelle-Calédonie
d'assistante dentaire

Historique :

Créé par : Arrêté n° 2023-4510/GNC-Pr du 2 mai 2023 fixant la liste des membres du jury du diplôme de la Nouvelle-Calédonie d'assistante dentaire.

JONC du 11 mai 2023
Page 9408

Article 1^{er}

Conformément aux dispositions de l'article 7 de la délibération modifiée n° 119 du 21 avril 2016, relative aux certifications délivrées par la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la formation professionnelle continue, les personnes suivantes sont désignées membres des jurys du diplôme de la Nouvelle-Calédonie l'assistante dentaire (AD) :

1) Au titre des chirurgiens-dentistes :

- Docteur Pierre-Henri Albert,
- Docteur Lionel Bellaton,
- Docteur Thomas Bertelé,
- Docteur Bernard Chopier,
- Docteur Christian Collot,
- Docteur Jean Dirheimer,
- Docteur Christian Lafargue,
- Docteur Isabelle Madiou,
- Docteur Michel Oberti,
- Docteur Murielle Techer,
- Docteur Sébastien Ricard,
- Docteur Frédéric Schramm.

2) Au titre des assistantes dentaires :

- Mme Hélène Albert,
- Mme Sook-Hee Coureul,
- Mme Sandrine Dias,
- Mme Pascale Ferrand,

- Mme Yolanda Kabar,
- Mme Karlenn Leca,
- Mme Stéphanie Nachez,
- Mme Emmanuelle Perrochon.

Article 2

Les arrêtés ci-dessous sont abrogés :

- Arrêté n° 2015-2413/GNC du 10 novembre 2015 portant nomination de la liste des professionnels habilités à siéger au sein des jurys de validation du diplôme d’assistante dentaire ;
- Arrêté n° 2016-2573/GNC du 22 novembre 2016 complétant l’arrêté n° 2015-2413/GNC du 10 novembre 2015 portant nomination de la liste des professionnels habilités à siéger au sein des jurys de validation du diplôme d’assistante dentaire ;
- Arrêté n° 2019-5452/GNC-Pr du 13 mai 2019 complétant l’arrêté n° 2016-2573/GNC du 22 novembre 2016 fixant la liste nominative des membres du jury du diplôme professionnel de la Nouvelle-Calédonie d’assistant dentaire.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié aux intéressés, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.